

Conseil de gestion

Séance du 23 janvier 2026

Délibération, PNMEGMP_del_cdg_2026_04, portant validation du programme d'actions 2026

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

Vu le Code de l'environnement – articles L334-3 et suivants et R334-31 et suivants,

Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité,

Vu le décret n°2015-424 du 15 avril 2015 portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

Vu l'arrêté inter préfectoral modifié n° 2025/212 du 7 janvier 2026 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

Vu la délibération 2021-01 du 15 octobre 2021 portant modification du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 24 novembre 2015 par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées,

Vu le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 13 avril 2018 par le conseil de gestion du Parc et par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin 2018,

Considérant que le quorum est atteint et après en avoir valablement délibéré, adopte la décision suivante :

ARTICLE 1 :

Le programme d'actions du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis pour l'année 2026 est adopté. Il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

Le directeur-général de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Office.

Le président du conseil de gestion,



Jean Prou

Programme d'actions 2026

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Soumis à la validation du Conseil de gestion du 23 janvier 2026

**Parc naturel marin de l'estuaire
de la Gironde et de la mer des Pertuis**

93 rue de la République
17300 Rochefort – Tél : 05 46 36 70 51

parc-marin-gironde-pertuis.fr
parcmarin-girondepertuis@ofb.gouv.fr

Sommaire

1. La vie du Parc

Les moyens humains
Les moyens financiers
Les moyens logistiques

2. Les actions 2026

Connaître
Accompagner
Protéger

Préambule

Le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été validé en 2018. Il fixe les objectifs à atteindre à 15 ans sur l'ensemble des orientations de gestion définies dans son décret de création.

Pour atteindre ces objectifs d'un point de vue opérationnel, des stratégies d'actions triennales sont définies et des programmes d'actions annuels mis en œuvre.

Les actions mises en œuvre en 2026 s'inscrivent dans la stratégie 2025-2027, composée des cinq axes suivants :

- Elaborer une stratégie d'actions sur l'eau (qualité et quantité),
- Se doter d'un socle cartographique actualisé des zones fonctionnelles,
- Finaliser et mettre en œuvre la stratégie de restauration des secteurs d'estran les plus dégradés, initier une stratégie sur le milieu subtidal,
- Diminuer globalement les pressions sur les secteurs les plus sensibles et en particulier finaliser l'analyse risque pêche pour la pêche professionnelle et initier une démarche similaire pour la pêche de loisir,
- Partager et rendre accessibles les actions et résultats des travaux du Parc.

L'année 2026 sera marquée par l'exercice de bilan à mi-parcours de son plan de gestion 2018-2033.

L'Office français de la biodiversité a finalisé l'élaboration de son Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) en 2025. Celui-ci définit des objectifs opérationnels « métiers » organisés autour de trois leviers d'action : connaître, accompagner et protéger. Le programme d'actions reprend cette organisation pour identifier au mieux la contribution des actions du Parc à l'atteinte des objectifs du COP de l'OFB.

1. La vie du Parc en 2026

Les moyens humains

L'équipe du Parc est composée au 1^{er} janvier 2026 de dix-sept agents sur poste permanent et d'une géomaticienne de la Délégation de Façade Maritime Atlantique de l'OFB, dont le temps est dédié à 50% aux besoins du Parc. L'équipe est renforcée par trois agents en CDD sur projet, trois apprenties et une engagée du service civique. Deux agents en CDD sur projet seront recrutés au premier trimestre 2026, ainsi que deux stagiaires.

Les moyens financiers

Du fait de l'absence de budget de l'Etat en 2026, le budget définitif du Parc n'a pas encore été notifié. Le programme d'action décliné ci-après est construit autour d'un budget prévisionnel basé sur le budget initial de l'OFB en 2025. Les autorisations d'engagement du Parc en l'état s'élèvent à 363 000€ en enveloppe de fonctionnement, 1 100 000€ en enveloppe d'intervention, et 98 000€ en investissement, hors masse salariale et hors investissements liés à l'immobilier, l'informatique et les véhicules, imputés sur les budgets des services centraux.

Le budget du Parc est complété par des ressources financières extérieures de la région Nouvelle-Aquitaine, des aides européennes (FEAMPA, Life) et par l'imputation de certaines dépenses sur le budget de l'observatoire national de l'éolien en mer, porté par les services centraux de l'OFB.

Les moyens logistiques

Depuis fin 2020, le Parc dispose d'un navire, semi-rigide de 9 m Zodiac Milpro afin de répondre à la diversité des missions du Parc en mer, dans les estuaires et sur l'estran. Son port d'attache est le port de service du Grand port maritime de La Rochelle et ponctuellement pour des missions à l'ouvert de l'estuaire de la Gironde notamment il est amarré à Royan. Des travaux sur le navire de la Brigade Mobile d'Intervention de l'OFB sont prévus en 2026. A l'issue de ceux-ci, la mutualisation de l'utilisation de ce navire avec les services du Parc sera envisagée.

La flotte automobile du Parc est constituée de 9 véhicules. Le siège du Parc naturel marin se situe depuis 2024 à Rochefort, dans les locaux mutualisés avec le service départemental de Charente-Maritime de l'OFB et la Brigade Mobile d'Intervention de l'OFB, et dispose d'une salle de réunion pour la tenue des conseils de gestion notamment.

Connaître

Le Parc poursuit ses actions d'acquisition de connaissance, en priorisant les actions permettant d'aider à la gestion, à la prise de décision ou à la restauration des milieux, et celles visant à évaluer l'efficacité de ses actions et des politiques publiques.

Ces actions d'acquisition de connaissance s'intègrent dans la plupart des cas dans des programmes à échelle plus large, et contribuent à répondre aux obligations de la France en matière de rapportage des directives européennes.

La plupart des études et suivis menés en 2026 se font dans la continuité des années précédentes. Quelques nouvelles actions seront développées, notamment le projet ESTURVIE sur les captures accidentelles d'esturgeon, le projet EVALG sur la dynamique des populations algales, ou le projet inter-PNM RAIDE sur l'écotoxicologie des peintures antifouling.

Les espèces marines

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Suivi de la mégafaune marine au large des Pertuis Charentais, de l'Estuaire de la Gironde et de Rochebonne par observations aériennes (SPEE 2)	Le projet vise à collecter de nouvelles données sur la mégafaune marine. Le périmètre d'étude couvre le périmètre du Parc ainsi que celui de la ZPS « Pertuis charentais-Rochebonne ». Ce projet permet également d'approfondir la connaissance sur les macro-déchets flottants.	Un rapport d'analyses des premiers survols est attendu début 2026. Quatre survols auront également lieu en 2026.	Financeur : Observatoire national de l'éolien en mer (OFB/ONEM) Prestataires : UMS Pelagis, Hytech Imaging, Asman technology	2024	2027	1 068 726 €	0 € OFB/PNM 1 068 726 € OFB/ONEM	0 € OFB/PNM 237 223 € OFB/ONEM
Préservation du Gravelot à Collier Interrompu (GCI)	Dans le cadre de l'action nationale "On marche sur des oeufs" co-portée par le Conservatoire du littoral, le Parc coordonne à l'échelle de son territoire les actions de connaissance, de protection et de sensibilisation pour la	Le Parc lancera une consultation pour un nouveau marché de quatre ans (2026-2030) dans la continuité du marché précédent, pour poursuivre les suivis écologiques, coordonner les acteurs et explorer les évolutions	Coordination des suivis : LPO	2019	2030	122 000€ sur 2026-2030	122 000€	32 000 €

	préservation de cette espèce fragile.	réglementaires renforçant la protection du GCI. Un engagé du service civique sera recruté pour soutenir les actions de suivis et de sensibilisation.						
Suivi des macreuses noires (SUMAC)	Le territoire du Parc est un site d'importance nationale et internationale pour la macreuse noire (<i>Melanitta nigra</i>) avec près de 30 % des effectifs nationaux qui y sont accueillis en hiver, avec notamment trois des dix premiers sites d'accueil des macreuses en France sont dans le périmètre du Parc. Le projet vise à acquérir des connaissances sur les effectifs et la répartition des macreuses noires au sein du Parc et mettre en évidence l'ensemble des zones de stationnements. Ces suivis sont réalisés par survols digitaux, sans observateurs embarqués, ce qui limite le dérangement.	Le Parc poursuivra ce programme de suivi des macreuses, avec une campagne hivernale en début d'année. Le rapport d'étude final du projet sera livré avant l'été 2026.	Financier : Observatoire national de l'éolien en Mer (OFB/ONEM) Prestataires : Biotope et Bioconsult	2024	2026	340 000€	0€ OFB/PNM 340 000€ OFB/ONEM	0 € OFB/PNM 121 000€ OFB/ ONEM
Suivi embarqué des oiseaux marins (OIMAR)	Ce suivi embarqué expérimental, mené depuis 2021, complète les survols aériens du Parc. Il vise à préciser les proportions et la répartition spatiale de plusieurs espèces d'oiseaux marins. Les prospections permettent aussi d'identifier des zones clés, notamment pour les plongeurs et les Macreuses noires. Le protocole repose sur deux	Le Parc poursuivra ce suivi en régie. Des évolutions de protocoles seront apportées en 2026.	Parc	2021	2026	-	-	0 €

	transects parcourus en bateau à vitesse constante, avec observation standardisée. Ces transects nord et sud sont réalisés quatre fois par an, couvrant toutes les saisons.							
Nudibranches des Pertuis	Le Parc contribue à l'animation d'un programme de sciences participatives centré sur les observations de nudibranches par les naturalistes amateurs, plongeurs ou non-plongeurs.	En 2026 le projet consistera à valoriser les résultats obtenus à travers trois actions : l'édition d'un guide immergeable sur les nudibranches des pertuis et la production d'une exposition photographique, et l'exploitation des résultats de l'inventaire	Club de plongée Subaqua La Rochelle, CODEP17, IODDE, Ecole de la mer, Groupe associatif Estuaire	2024	2026	78 000 €	23 500€	16 300€
Suivi de l'état de santé des nourriceries (SUIVINOUR)	L'objectif du projet est de suivre l'état des nourriceries du Parc en utilisant les indicateurs associés (ELFI-C et densité de juvéniles, en s'appuyant sur des campagnes d'échantillonnage réalisées au chalut.	Les aspects opérationnels du nouveau marché passé en 2025 débiteront en 2026 avec la mise en œuvre des campagnes de pêche scientifique au chalut GOV (Grande Ouverture Verticale) dans les Pertuis. Le bilan des cinq premières années de suivi sera présenté début 2026.	Prestataire : Sinay et Armement PEU TIT OMS Suivi complémentaire de ceux réalisés par Ifremer	2025	2029	295 000€	295 000€	82 300€
Évaluation de la population de maigres (ACOST)	Le projet vise à améliorer les évaluations de stocks de poissons exploités dans le Golfe de Gascogne, et plus particulièrement le merlan, lieu jaune, rouget barbet et le maigre. Pour ce qui concerne l'implication du Parc, ce sont les actions visant à évaluer la population de maigre pour en assurer une exploitation durable.	En 2026, les objectifs concernant les travaux sur le maigre sont d'intégrer l'ensemble des données et analyses menées depuis 2021 au sein d'un modèle de dynamique de population pour évaluer la durabilité de l'exploitation de cette population sur son aire de répartition (stock) en fonction de son niveau de population, croissance et de ses migrations. Une dernière	Projet porté par Ifremer Partenaires : Organisations de Producteurs et Comités des pêches	2021	2026	2,5 M€	165 000€	120 000€

		campagne de marquage sera conduite en juin 2026 pour rendre plus robuste les premiers résultats obtenus et du fait de budgets supplémentaires disponibles.						
Amélioration de la connaissance de la raie brunette (AGEPPOP)	L'objectif du projet est de recueillir plusieurs éléments manquants sur les raies brunettes du golfe de Gascogne afin d'évaluer leur(s) population(s) et les niveaux d'exploitation durables potentiels.	En 2026, les objectifs sont de finaliser les analyses pour permettre l'ageage génétique de l'espèce, de conclure l'évaluation d'abondance de reproducteurs dans la population avec la technique génétique de CKMR, d'analyser les marqueurs de stress oxydatifs puis d'aborder les questions de gestion de l'exploitation de cette espèce.	Projet porté par INRAE et Ifremer en partenariat avec les organisations professionnelles de la pêche.	2023	2026			42 000€
Evaluation du taux de survie des esturgeons après captures accidentelles (ESTURVIE)	Ce projet vise à préciser le niveau de capture et le taux de survie des esturgeons après capture accidentelle dans l'estuaire de la Gironde.	Ce projet en cours de montage doit être déposé à l'appel à projets du FEAMPA pour espérer un démarrage opérationnel en 2027.	Projet porté par le CRPME NA, en partenariat avec INRAE, CNPME, CAPENA, DREAL NA, AEAG et association MIGADO.	2027	2028	450 000€	60 000€	20 000€
Exploitation durable des gisements de palourdes	Le Parc poursuit la mise à jour de l'état des gisements de palourdes et de leurs prélèvements afin de s'assurer de la durabilité de leur exploitation et d'explorer les autres facteurs (pressions anthropiques ou conditions	En 2026, les objectifs sont la réalisation des suivis annuels des gisements (ressource et prélèvement) et la mise à jour du diagnostic d'état de ces gisements. L'exploration des données contextuelles	Projet porté par le Parc Prestataires : CAPENA/IODD E Partenaires :	2025	2027	170 000€ sur 2025-2027	170 000€	66 000€

	environnementales) susceptibles d'influencer l'état de ces gisements.	(températures, dessalures, braconnage, travaux maritimes, etc.) susceptibles d'influencer les gisements sera approfondi et notamment sur le volet génétique (diversité intra et inter gisements).	CDPMEM 17, CAPENA, IODDE, CDC Ile de Ré, Ifremer, Services de l'Etat					
Santé des bivalves	Le Parc contribue au montage d'une étude scientifique visant à mieux comprendre les évolutions constatées dans les populations de bivalves, notamment en analysant leur environnement trophique.	En 2026, l'objectif est de réunir l'ensemble des partenaires concernées pour travailler à l'élaboration de ce projet, et de solliciter les financements extérieurs permettant de le mettre en œuvre.	Partenaires : CRC, comités de pêche, Ifremer, laboratoire LIENSs	2026	2030	Environ 3M€	Environ 200 000€ sur la durée du projet	0
Suivi émission larvaires et captage de moules et d'huîtres	Le Parc contribue financièrement au déploiement par CAPENA du réseau de suivi de l'émission larvaire et du captage de moules et d'huîtres. Ces données utiles aux conchyliculteurs pour la conduite de leur activité permettent au Parc de disposer d'indicateurs sur l'état des écosystèmes des Pertuis.	Le Parc a engagé en 2025 une subvention à CAPENA pour soutenir la mise en œuvre de ce suivi jusqu'à 2028. Comme chaque année plusieurs échantillonnages seront réalisés pour évaluer la production de larves (2 à 3 prélèvements par semaine entre février et septembre sur 9 stations) et le captage d'huîtres et de moules.	Projet porté par CAPENA, co-financé par le PNM du Bassin d'Arcachon, en partenariat avec les CRC AA et 17.	2019	2028	490 000€	111 500€ (23%)	45 000€

Restauration et conservation de l’huître plate en Nouvelle-Aquitaine - Phase 2 (REFONA 2)	La phase 2 du projet vise à définir les mesures adéquates de préservation et de restauration de l’huître plate <i>Ostrea edulis</i> dans les deux Parcs de Nouvelle-Aquitaine.	En 2026, les suivis de recrutement, de la croissance et de la survie seront poursuivis. Un modèle d’habitat favorable aux huîtres plates intégrant les variables environnementales sera développé. Plusieurs stratégies de restaurations seront testées sur les deux Parcs naturels marins incluant de la restauration active (test de mise en place de support de fixation, d’aquaculture conservatrice) et passive (avec levée des pressions).	Projet porté par CAPENA Subvention portée par le budget de la Direction des Aires Protégées et des Enjeux Marin de l’OFB	2023	2026	283 000€	47 000€ (OFB/ DAPEM)	14 000€ (OFB/ DAPEM)
---	---	---	--	-------------	-------------	-----------------	-------------------------------------	-------------------------------------

Les habitats marins

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Distribution spatiale et état écologique du banc de maërl dans le Parc	Le Parc pilote un projet d'amélioration des connaissances sur la distribution spatiale et l'état écologique du banc de maërl en rade de Saint Martin. Ce projet est cofinancé par le Parc et le budget du Life MARHA.	Des campagnes d'échantillonnage photographique, réalisées depuis un bateau et en plongée, ainsi que des campagnes d'échantillonnage acoustique, sont prévues en avril-mai 2026. L'équipe Opérations du Parc apportera un appui aux déploiements, notamment par l'acquisition de mise à disposition de supports de communication et la réalisation d'acquisitions de données conjointes.	Prestataires : POS3IDON, Ifremer, GSLC	2024	2027	295 000€	280 000€	260 000€
Surveillance de l'état écologique des habitats benthiques du Parc (SEEHAB)	Le Parc coordonne la collecte et l'analyse de données pour le suivi des habitats benthiques et l'alimentation des indicateurs de plusieurs directives européennes (DHFF, DCE et DCSMM). Ce projet fait l'objet d'un marché réparti en 6 lots (un lot par habitat et un lot d'assistance à maîtrise d'ouvrage), attribué en 2024. Cinq habitats sont ainsi suivis annuellement : herbiers à zostère naine, récifs d'hermelles, vasières intertidales et subtidales et champs de bloc.	Les campagnes d'échantillonnage se poursuivront pour tous les habitats au printemps et en fin d'été. 2026 sera la dernière année d'échantillonnage pour ces cinq habitats dans le cadre du marché actuel. Il sera donc nécessaire de définir la suite de ce projet et la manière de faire contribuer ces suivis au tableau de bord d'indicatrice du Parc.	Prestataires : IODDE-CPIE Marennes Oléron, POS3IDON, FANGO/A. Aschenbroich	2024	2027	530 000€	530 000€	153 000€
Suivi de la vitalité des communautés algales d'estran (EVALG 2)	Le projet vise à poursuivre le suivi de la vitalité des communautés algales d'estran du Parc, analyser les évolutions interannuelles	En 2026, les objectifs sont de réaliser la première année de suivi de vitalité sur les 30 sites du Parc, de réaliser un premier bilan des	Prestataires : CAPENA, IODDE-CPIE Marennes Oléron, OBIOS	2025	2029	275 000€	275 000€	71 000€

	identifiées, les prélèvements réalisés et à préconiser des bonnes pratiques et d'éventuelles évolutions réglementaires, notamment sur les algues brunes (fucales).	déclarations de récoltes et d'engager la cartographie des champs de fucales accompagnés par l'analyse de leurs évolutions historiques.						
Vérification et actualisation du socle de données cartographiques (TRADTYPO)	Le Parc a commandé en 2024 une prestation d'appui à la vérification de sa base de données cartographiques des habitats marins du Parc, et notamment identifier et corriger les erreurs, lacunes et imprécisions dans les typologies d'habitats des couches SIG concernées. Cette démarche sera ensuite suivie de l'élaboration d'un plan d'acquisition de données relatives aux habitats benthiques avec des priorités d'action. Ce projet est financé intégralement l'observatoire de l'éolien en mer.	L'étude sera finalisée en 2026.	Prestataire : POS3IDON	2023	2026	90 000€	0€ (financement ONEM-OFB)	67 500€ (budget ONEM-OFB)

L'eau

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Suivi de la qualité de l'eau à partir de sondes multiparamètres	Le Parc assure l'exploitation et l'entretien d'un réseau de sondes analysant la qualité de l'eau en différents endroits du Parc. Des analyses d'eau ponctuelles peuvent également être effectuées pour compléter les données acquises grâce à ce réseau de sondes.	L'analyse des données collectées depuis 2023 fera l'objet d'un rapport qui sera livré courant 2026. Un second marché trisannuel sera lancé pour assurer le maintien et le renfort du réseau existant. Une des sondes en fin de vie sera également remplacée, et une nouvelle sera installée à l'ouvert de l'estuaire du Lay.	Prestataires : à définir dans le cadre de la consultation 2026-2028. Partenaires : RNN Baie de l'Aiguillon (LPO/OFB), Phares et Balises, réseau MAGEST, CD 85 et 17, DDTM85	2022	-	375 000€ sur 2026-2028	375 000€	149 000€
Observatoire de la ressource trophique pélagique en zone conchylicole (ORION)	L'objectif du projet, porté par CAPENA et soutenu financièrement par les deux Parcs naturels marins de Nouvelle-Aquitaine, est de décrire l'environnement trophique pélagique (en qualité et quantité) disponible pour les populations de bivalves.	En 2026, les suivis prévus sur les trois stations du Parc naturel marin EGMP seront poursuivis sur une seconde année, ainsi que les analyses de plancton par cytométrie de flux. Les données acquises jusqu'en octobre pourront ensuite être analysées pour évaluer les corrélations environnementales éventuelles.	Porteur de projet : CAPENA Partenaire : OFB-DAPEM	2024	2027	143 000€	OFB-DAPEM 23 000€	0€
Surveillance des macro et microdéchets échoués sur le littoral (MADE)	Depuis 2018, le Parc et ses partenaires déploient et mènent un suivi des déchets échoués sur le littoral et sur les berges des fleuves, dans le cadre des réseaux nationaux de surveillance des macrodéchets coordonnés par le CEDRE. Le Parc coordonne l'opération à l'échelle de son territoire sur	Chaque année, une synthèse annuelle des résultats est produite pour chaque réseau de suivi. En 2026, le Parc dispose d'un historique de données intéressant et souhaite réaliser une analyse complète de l'ensemble des données produites sur son territoire au travers des	Porteur de projet : Parc naturel marin (coordinateur local), Agence de l'eau (niveau National pour macrodéchets plages) et OFB (niveau National pour	2018	-	60 000€	60 000€ (convention de recette CITEO)	A préciser

	lequel 3 protocoles d'observation sont mis en œuvre pour suivre : les macrodéchets échoués sur les plages, les microplastiques échoués sur les plages et les macrodéchets issus des bassins hydrographiques (fleuves).	trois réseaux de suivis. Cette étude aura pour objectif d'observer les tendances interannuelles et de proposer des indicateurs pour l'évaluation de l'atteinte des finalités du plan de gestion du Parc.	microdéchets plages et macrodéchets fleuves) Prestataires : à définir dans le cadre du prochain marché					
--	--	--	---	--	--	--	--	--

Les interactions entre activités humaines et milieu marin

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Etat des lieux des interactions conchyliculture et habitats à enjeux majeurs : herbiers de zostères, prés salés, hermelles et vasières (CONCHAB)	L'objectif du projet est de partager un état des lieux des interactions entre pratiques conchylicoles et habitats marins d'estran à enjeux de préservation dans le Parc.	En 2026, il s'agira de finaliser les analyses des relevés réalisés en 2025, de mener des enquêtes auprès des ostréiculteurs pour valoriser leur connaissance empirique et de travailler à l'élaboration de bonnes pratiques favorisant la conservation de ces herbiers en zone conchylicole. Ces pratiques pourront être reprises dans le nouveau schéma des structures à venir pour fin 2026.	Porteur de projet : CRC 17 Partenaires : Parc naturel marin, DDTM 17, Université La Rochelle, Ifremer	2025	2026	43 700€	27 500€	0€
Suivis de l'efficacité des mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostères (PLAIZPARC)	Le Parc contribue au suivi de l'efficacité des mouillages de moindre impact sur les herbiers, développés dans le cadre du projet PLAIZPARC.	Les suivis par survols se poursuivront en 2026, ainsi que les campagnes de suivis terrain.	Porteur de projet : Parc naturel marin Prestataires : Bio Littoral / Airbus	2025	2028	103 000€	103 000€	25 000€
Revêtements antisalissures : impact, dégradation et efficacité (RAIDE)	L'objectif du projet est d'évaluer l'efficacité, la dégradation et les impacts des revêtements antisalissures (avec ou sans biocides) dans le milieu marin et de disposer d'outils d'aide à la gestion communs OFB pour l'amélioration des pratiques dans les parcs naturels marins. Les résultats pourront notamment alimenter la	Sur une sélection de solutions antisalissures (à déterminer) seront tester : la dégradation et les effets toxiques en conditions contrôlées de laboratoire, l'efficacité des matériaux, leur dégradation et impacts en conditions naturelles dans les PNM. L'étude prévoit un volet sur l'impact socio-économique	Il s'agit d'une étude inter-parcs porté par la Direction Recherche et Appui Scientifique (DRAS) de l'OFB, en partenariat avec les Université de Bordeaux (EPOC), de	2026	2030	300 000€	0€	0€

	stratégie de sensibilisation des acteurs portuaires du Parc.	et l'aide à la gestion pour les usagers. En 2025, le projet RAIDE a mobilisé du temps ingénierie pour le montage et l'écriture du projet. Du temps agents de terrain sera également mobilisé au cours du projet pour la réalisation des expérimentations in situ dans le parc naturel marin.	Bretagne Sud et de Montpellier.					
--	--	---	---------------------------------	--	--	--	--	--

Accompagner

Accompagner les acteurs

Les connaissances acquises grâce aux différents programmes d'étude et de suivi permettent au Parc de proposer des actions visant à accompagner les acteurs du milieu marin dans l'évolution de leurs pratiques en vue de réduire leurs impacts sur les écosystèmes. Elles permettent également à l'équipe du Parc d'apporter son expertise aux autorités compétentes dans la mise en œuvre des procédures administratives liées à l'environnement (autorisations environnementales, textes réglementaires, stratégies et documents de planification...) et d'apporter son appui technique aux gestionnaires d'aires protégées dans son périmètres (Réserves naturelles et sites Natura2000 mixtes terre-mer).

Les usagers

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Accompagnement des activités de loisirs nautiques (Life EMM)	Le Parc propose un accompagnement des opérateurs de loisirs nautiques, encadrants comme pratiquants libres, pour identifier les manières de limiter les pressions liées à ces activités sur les espèces et habitats marins mais également pour conforter le rôle de médiateur et de sentinelle de ces opérateurs. Cette action s'intègre dans le programme LIFE Espèces Marines Mobiles porté par l'OFB, et bénéficie d'un poste hors-plafond dédié.	En 2026 la charte d'engagement des guides partenaires sera finalisée et proposée à la signature des opérateurs concernés. Les premières formations seront proposées aux signataires, ainsi que les premiers outils pédagogiques.		2024	2028	23 000€ par an	23 000€	23 000€
Accompagnement pour une pêche à pied de loisir durable	Dans la continuité des actions initiées dans le cadre du projet LIFE Pêche à pied de loisir, le Parc mène différentes actions visant à inscrire les activités de pêche à pied dans la durabilité.	En 2026, le Parc révisera sa stratégie d'actions en matière de pêche à pied de loisir et travaillera à l'élaboration d'une stratégie équivalente pour les autres formes de pêche de loisir.		2026	2029	210 000€	210 000€	53 000€

		Les actions de sensibilisation des pêcheurs à pied seront maintenues, en régie et à travers un réseau d'opérateurs relais.						
Accompagnement des acteurs portuaires	En 2023, le Parc a élaboré une stratégie de sensibilisation visant à accompagner les acteurs portuaires vers l'amélioration de leurs pratiques. L'équipe est en recherche d'un financement permettant le recrutement d'un animateur pour mettre en œuvre cette stratégie depuis.	Faute d'animateur dédié, l'équipe du Parc continuera l'accompagnement des acteurs portuaires avec des ambitions moindres. Un travail d'enquête sur les pratiques d'entretien des navires (utilisation d'antifouling) et d'utilisation des aires de carénage sera lancé en 2026.	Partenaires : réseau des ports	2021	-			
Mise en œuvre et suivi du Schéma de dragages Mer des Pertuis	Le Parc contribue depuis 2020 à l'élaboration d'un schéma territorialisé des dragages et de la gestion des sédiments « Mer des Pertuis », piloté par le Conseil Départemental de Charente-Maritime.	Le Parc débutera la mise en œuvre des actions du schéma de dragage qui lui incombent. Ces actions concernent notamment la diffusion des données disponibles sur les activités de dragage dans la mer des Pertuis.	Porteur de projet : CD17 Partenaires : Port Atlantique La Rochelle, Port de plaisance de La Rochelle, DDTM17, Parc naturel marin	2025	2035	Non-évalué	0€	0€
Réduction des captures accidentelles (Life EMM)	L'OFB coordonne un projet « Espèces Marines Mobiles » financé par le LIFE, visant à réduire les pressions sur certaines espèces d'intérêt communautaire : la dégradation des habitats des oiseaux marins, le dérangement dû aux activités de sports et de loisirs, et les mortalités accidentelles dans les engins de pêche. Dans ce cadre, le Parc mène l'expérimentation de dispositifs de réduction des captures accidentelles sur les	En 2026, il s'agira de mener à bien la première saison de tests en mer avec des différents pêcheurs volontaires (4 palangriers et un fileyeur), de recruter 5 autres fileyeurs et de mettre au point le dispositif de répulsion acoustique MARSOUINFREE pour en débuter les tests dès l'automne 2026. L'analyse des premiers tests réalisés sera également menée en 2026.	Porteur de projet : Parc naturel marin Prestataires : comités des pêches, SINAY, fournisseurs de matériels, pêcheurs volontaires	2024	2028	2. 47M€	0€	950 000€

	couples engins / espèces à risque identifiés dans l'analyse risque pêche.							
Reconnaissance du <i>Rapana venosa</i> comme denrée alimentaire	Le « rapane veiné » est une espèce non-indigène de bulot observée dans les pertuis depuis 2020, prédatrice de bivalves. Le Parc accompagne les pêcheurs professionnels pour obtenir la reconnaissance de ce gastéropode comme denrée alimentaire afin de pouvoir autoriser son exploitation commerciale.	En 2026, il s'agira de finaliser le montage du projet et d'initier les travaux pour la reconnaissance de cette espèce en tant que denrée alimentaire au titre du Règlement UE 2015/2283. Les réflexions sur son mode de commercialisation et de pêche pourront également être initiés en parallèle.	CDPMEM17	2026	2027	75 000€	45 000€	13 500€

Accompagner les décideurs

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Contributions techniques aux procédures d'instruction	Les connaissances acquises grâce aux différents programmes d'étude et de suivi permettent à l'équipe du Parc d'apporter une expertise et un appui technique aux services instructeurs des différentes procédures administratives liées aux projets, aménagements et activités liées au milieu marin, dans le but de garantir la bonne prise en compte des enjeux de préservation inscrits dans le plan de gestion du Parc. Dans son rôle d'animateur de sites Natura2000, l'équipe est également sollicitée directement par les porteurs de projet pour les	Les services du Parc continueront en 2026 de répondre aux sollicitations des services de l'Etat et des porteurs de projet en site Natura2000, dans le respect des instructions de l'OFB en matière d'appui technique.	Services de l'Etat			15 000€ sur 2026	15 000€	15 000€

	accompagner dans l'élaboration de leur évaluation d'incidence.							
Poursuite de la démarche Zones Protection Forte (ZPF)	Préparer la phase 2 de la démarche à l'échelle du Parc	En 2026, il s'agira de préparer la relance de la démarche afin qu'elle soit pleinement opérationnelle en 2027						
Poursuite de l'Analyse Risque Pêche (ARPEGI)	Afin de respecter les engagements de la France concernant la préservation des espèces et habitat d'intérêt communautaire (DHFF et Directive Oiseaux), le Parc mène depuis 2023 l'analyse risque pêche (ARP) à l'échelle du Parc.	En 2026, différents scénarios de mesure de gestion seront évalués et discutés avec les professionnels de la filière, en vue d'aboutir à des propositions de mesures par le conseil de gestion du Parc en juin 2026.	Services de l'Etat, représentants professionnels de la pêche	2023	2026	1,2M d'€	300 000 €	5000 €
Accompagnement des acteurs de l'eau	L'équipe du Parc participe aux instances de gestion de l'eau sur son territoire, et siège notamment dans les Commissions Locales de l'Eau des six SAGE jouxtant son périmètre, ainsi qu'au Comité de Bassin Loire Bretagne (dont la commission littoral) et la commission dédiée au littoral du bassin Adour-Garonne. La participation à ces instances alimente l'élaboration d'une stratégie d'action du Parc pour améliorer la qualité de l'eau et la gestion des apports d'eau douce dans le Parc.	En 2026, un prestataire accompagnera l'équipe du Parc dans des démarches de concertation qui s'appuieront sur les comités géographiques du conseil de gestion du Parc, pour faire aboutir cette stratégie « eau ».	Acteurs de l'eau	2026	-	120 000€ sur 2026-2028	120 000€	40 000€

Accompagner les gestionnaires

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Accompagnement des gestionnaires d'aires marines protégées	Cinq réserves naturelles nationales disposent d'un périmètre maritime se superposant à celui du Parc naturel marin. L'OFB, au titre du Parc naturel marin, est co-gestionnaire de la réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette et, via l'équipe de la direction régionale Pays de la Loire, de celle de la baie de l'Aiguillon.	Le Parc poursuit son appui aux gestionnaires de réserves naturelles. Une convention de co-gestion de la RNN de la Casse de la Belle Henriette doit être élaborée en 2026. Une mise à jour de la cartographie des habitats benthiques des RNN de la Baie d'Yves et de Marennes-Oléron sera également menée en 2026 par la LPO, avec un soutien financier du Parc engagé en 2025.	Gestionnaires d'AMP (LPO)	2025	2028	71 000€	35 500€	14 500€
Animation du réseau des sites mixtes « terre-mer » Natura 2000	Le périmètre du Parc recouvre également celui de vingt-cinq sites Natura 2000. Parmi eux, sept sont majoritairement marins et gérés par le Parc, tandis que dix-huit sites Natura 2000 sont mixtes, comprenant une partie terrestre et une partie marine, et sont animés par d'autres structures. Le Parc assure la coordination des actions maritimes et apporte un appui technique et méthodologique aux animateurs afin d'assurer une cohérence entre son plan de gestion et les DOCOB de ces sites.	En 2026, l'ensemble des structures animatrices de sites mixtes Natura 2000 seront conviées à des ateliers de travail visant à mieux connaître les enjeux marins sur ces sites. Une prestation sera également engagée pour élaborer les parties marines des DOCOB des sites mixtes.	Gestionnaires des sites mixtes N2000	2026	2027	47 400€	47 400€	47 400€
Gestion intégrée des Aires Marines Protégées (LIFE BIODIV'FRANCE)	Le programme LIFE BIODIV'FRANCE, piloté par l'OFB, contribue à la mise en	En 2026, un état des lieux des aires protégées sur le périmètre du Parc sera	Gestionnaires d'aires protégées	2025	2028	-	-	-

	œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 (SNB 2030). Le Parc contribue à ce projet en cherchant des solutions pour améliorer la gestion intégrée des aires protégées à différentes échelles sur l'ensemble du territoire national en s'appuyant sur des retours d'expérience au sein du Parc.	effectué, ainsi qu'un inventaire des outils et méthodes visant à optimiser la gestion intégrée des AMP mis en œuvre actuellement par les gestionnaires.						
--	--	---	--	--	--	--	--	--

Sensibiliser les publics

L'évolution des pratiques passe également par une prise de conscience de l'ensemble de la population de la nécessité de préserver l'environnement marin dont nous dépendons. Le Parc déploie ainsi plusieurs leviers d'actions pour sensibiliser différents publics (usagers de la mer, scolaires, grand public...) aux enjeux du milieu marin.

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Communication et relations publiques	Dans une volonté de faire connaître le Parc, susciter l'engagement et l'action pour préserver le milieu marin, plusieurs leviers d'actions et outils de communication sont mis en œuvre afin de toucher les publics cibles. La communication du Parc est multicanale. Elle s'appuie notamment sur la valorisation de nos actions via les outils digitaux (2 sites Internet - un grand public et le "plan de gestion dynamique" pour public expert, notre page Facebook pour développer une communauté autour de publications "instantanés").	En 2026, l'animation d'un compte Instagram devrait compléter les outils existants pour toucher de nouveaux publics. La révision des contenus rédactionnels et iconographiques des sites web est une priorité. La production de petites vidéos viendra animer nos comptes sur les réseaux sociaux à destination principalement du grand public. Des outils plus spécifiques seront créés afin de sensibiliser avec plus d'efficacité les	Partenaires : têtes de réseaux, collectivités, offices de tourisme, médias...	-	-	41 000€ sur 2026	41 000€	41 000€

		professionnels de la mer, en particulier les opérateurs de loisirs, les pêcheurs et les conchyliculteurs. Nous poursuivrons nos partenariats avec les différents réseaux afin d'améliorer notre ancrage territorial et démultiplier ou mutualiser les actions. Nos actions et projets seront plus largement partagés aux médias notamment dans le cadre d'accueil presse.						
Communication événementielle	Chaque année, le Parc organise et participe à des événements en lien avec la mer afin de développer sa notoriété et établir des liens étroits avec les collectivités accueillantes et les acteurs maritimes. Il poursuit sa mission consistant à faire connaître le milieu marin auprès des usagers maritimes, du grand public (habitants des communes littorales et visiteurs) et des scolaires pour que les pratiques et les comportements soient plus respectueux de la biodiversité marine.	Le Parc organisera une exposition dans ses locaux à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Océan et des Journées Européennes du Patrimoine afin de fidéliser un public et d'en sensibiliser de nouveaux. L'exposition pourrait porter sur la collecte de données audiovisuelle, sonore et sur les témoignages d'habitants du littoral glanés dans le cadre du projet Borderline du collectif Serres (Appel à projet Art). Les expositions produites en 2025 par les lauréats de cet appel à projet pourront également être prêtées à des communes et sites du territoire. Nous poursuivrons notre présence sur des événements maillant le territoire.	Partenaires : collectivités, têtes de réseau, artistes lauréats de l'appel à projets « Art à la mer »	-	-	17 000€ sur 2026	17 000€	17 000€

Parcours immersif dans les fonds des pertuis au Fort Liédot	Le Parc propose, depuis début juin 2024 au fort Liédot à l'île d'Aix, un parcours immersif dans les fonds marins pour découvrir de façon sensible et poétique les écosystèmes des pertuis. Ce parcours artistique "Immersions entre estuaires et mer", faisant appel aux images réelles, peintes et animées, et aux sons, a pour objectif de sensibiliser le public à la richesse et la fragilité de la biodiversité marine locale.	Le Parc et ses partenaires visent un nouvel aménagement dans une des casemates jouxtant le parcours immersif afin d'accueillir un espace de billetterie confortable et adapté aux visiteurs et un espace pédagogique favorisant la compréhension du fonctionnement des écosystèmes évoqués dans le parcours. Il permettra de sensibiliser plus largement les visiteurs à la préservation de l'environnement marin de l'île d'Aix, et du territoire du Parc.	Partenaires : Centre International de la Mer – Corderie Royale, Conservatoire du littoral, Communauté d'agglomération de Rochefort Océan Prestataires : Domovisual, 47 Nord, Arnaud Jeuland, Laurence Chabot	2023	-	37 400€ sur 2026	37 400€	37 400€
Collecte et élaboration d'outils d'identification des habitats et espèces marines sensibles du Parc et diffusion de bonnes pratiques pour leur conservation (SENSIBIOD)	Ce projet vise à améliorer la connaissance des enjeux environnementaux du Parc et plus particulièrement ceux pour lesquels celui-ci porte une responsabilité de conservation importante auprès des pêcheurs et conchyliculteurs. Il vise à diffuser la connaissance de ces enjeux environnementaux (espèces et habitats marins), leurs sensibilités à différentes pressions anthropiques et aux bonnes pratiques que l'on pourrait adopter pour favoriser leur conservation. Ce projet bénéficie d'un financement du FEAMPA via la région Nouvelle-Aquitaine.	Le financement du projet par le FEAMPA permettra début 2026 le recrutement d'un-e chargé-e de projet dédié. Cette personne aura pour missions d'animer le projet en relation avec les professionnels de la pêche et de la conchyliculture, et le Parc. Elle sera chargée de synthétiser les connaissances sur les enjeux environnementaux du Parc ciblés et les principales pressions qui pèsent sur eux afin de mettre en œuvre des outils de sensibilisation. Ceux-ci pourront prendre différentes formes afin de répondre aux mieux aux besoins et aux métiers des		2025	2027	170 000€ FEAMPA / Région NA)	34 000€	7 800€

		pêcheurs et conchyliculteurs.						
Appel à projets "De l'art à la mer"	En 2023, le Parc a lancé un appel à projet "De l'art à la mer" portant sur des projets artistiques comme vecteurs de sensibilisation aux enjeux écologiques et à la relation entre l'Homme et la mer. Le Parc a retenu 6 propositions au regard de leur originalité et de leurs objectifs visant à créer une œuvre ou un événement valorisant les milieux naturels spécifiques au Parc, et à accompagner les publics de façon à faire évoluer les comportements vis-à-vis de l'environnement marin.	Le Parc suivra techniquement et financièrement les projets en cours de finalisation, valorisera les projets sur nos outils de communication, auprès des partenaires et des médias, et facilitera l'itinérance des expositions produites en 2025 dans des sites des communes littorales et estuariennes	Lauréats : Alice Leblanc Laroche, Claire Veyssset, collectif Serres, Anthony Carcone, Réseau EEDD, Centre International de la mer (pour le festival des mémoires de la mer, édition 2024)	2023	2026	309 000€	200 000€	35 000€
Soutien aux Aires Marines Educatives (AME)	Le Parc continue d'animer le réseau des Aires Marines Éducatives (AME) sur son territoire. Pour l'année scolaire 2025-2026, 25 établissements scolaires représentant 39 classes (du CE2 au lycée) sont engagés. Cela représente environ 1000 élèves sensibilisés. Le Parc apporte un soutien financier aux référents pédagogiques des AME par subvention, les agents du Parc interviennent également au moins une fois par an dans les classes concernées, en plus des interventions des référents.	En 2026, un engagé du service civique sera recruté pour soutenir l'action du Parc autour des AME du territoire, et assurera les interventions annuelles de l'équipe dans chacune des classes concernées. Au-delà des actions régulières, le Parc soutient en 2026 une action portée par l'association IODDE visant à impulser une dynamique territoriale des référents d'AME à l'échelle du Parc, et proposant des espaces de collaboration, de partage des outils et ressources pédagogiques, afin de mieux capitaliser et	Partenaires : référents d'Aires Educatives, établissements scolaires	-	-	103 000€ sur 2026	103 000€	88 500€

		valoriser les expériences de chacun des référents.						
Contribution à la formation des futurs pêcheurs et conchyliculteurs	Les objectifs de ces interventions sont de présenter le parc naturel marin, les enjeux de conservation du milieu marin et les actions menées en lien avec les activités de production primaire (pêche et conchyliculture)	Intervention dans les parcours de formation des futurs ostréiculteurs et pêcheurs dans le cadre de leur formation professionnalisantes et initiales.	Lycées maritimes de Bourcefranc et La Rochelle	2026	2026	0€	0€	0€

Protéger

Au-delà des actions visant à améliorer les pratiques, le Parc assure également une présence en mer visant à veiller au respect de la réglementation et à la préservation du milieu. Plusieurs actions visent également la préservation ou la restauration du milieu par des interventions directes sur le terrain.

Intervenir sur le milieu

Titre	Objectifs	Actions 2026	Acteurs	Année de démarrage	Année de finalisation	Budget du projet	Participation du Parc	Dépenses 2026
Stratégie restauration des habitats	Le Parc mène depuis 2023 l'élaboration d'une stratégie pour la restauration des habitats marins, côtiers et estuariens, visant à définir les priorités et modalités d'action en la matière. Cette action bénéficie d'un soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine. Le travail de terrain mené en 2023, puis les éléments techniques et juridiques ont permis de travailler à l'élaboration d'une « méthodologie de la restauration » dans le parc.	La stratégie opérationnelle de restauration sera finalisée début 2026 pour être présentée à la gouvernance et aux services de l'Etat. Une recherche de financement sera engagée préalablement au lancement opérationnel des actions prévues. Deux actions de connaissance seront engagées dès 2026 : 'analyse paysagère de la restauration' et 'quelle gestion pour les espèces invasives'. De la même manière, la concertation sur le projet pourra être engagée.	Prestataires : Bureau d'études	2021	2031	254 000€	119 000€	63 000€
Nettoyage de zones conchyliques abandonnées (PLAST'NET)	Le Parc contribue financièrement et techniquement au projet PLAST'NET porté par le Comité Régional Conchylicole de Charente Maritime (CRC 17). Ce projet vise à dépolluer des zones ostréicoles abandonnées par le retrait	En 2026, il s'agira de sélectionner l'entreprise qui réalisera les nettoyages sur les zones à vocation de renaturation qui seront sorties de l'enveloppe conchylicole et sur les dernières zones qui resteront à vocation conchyliques. les	Porteur du projet : CRC17 Partenaires : services de l'Etat, gestionnaires de réserves naturelles	2024	2027	945 000€	95 000€	28 000€

	des déchets plastiques sur ces zones.	nettoyages se réaliseront jusqu'en décembre 2026.						
Plan de lutte contre les déchets abandonnés (PLDA)	En 2025, l'OFB a engagé un partenariat avec CITEO, l'éco-organisme français en charge de la REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) pour les papiers et emballages ménagers, afin de soutenir la mise en œuvre d'actions permettant de réduire la quantité de déchets d'origine ménagers dans le milieu marin.	Une chargée de projet dédiée à la mise en œuvre du PLDA sera recrutée début 2026. Elle sera chargée de poursuivre la mise œuvre des actions en cours : le suivi des déchets marins, l'appel à projets sur les bacs à marée et l'accompagnement des gestionnaires de plage dans leurs actions de nettoyage. L'un des objectifs de 2026 sera également de pérenniser le partenariat avec CITEO en faisant évoluer le PLDA, en lien avec les collectivités partenaires.	Partenaire : CITEO	2025	2026	208 000€	42 000€	152 612€
Appel à projets « Bacs à marée »	En 2025, un appel à projets a été ouvert visant à aider les collectivités littorales à mettre en place ou à maintenir des dispositifs de « bacs à marée », pour encourager le ramassage volontaire des déchets échoués sur les plages.	En 2026, le Parc souhaite poursuivre l'accompagnement des collectivités pour assurer le déploiement et l'harmonisation du dispositif "bac à marée" à son échelle. L'appel à projet, qui est prévu pour une durée de 3ans, sera renouvelé en 2026 puis en 2027.	Partenaires : collectivités territoriales	2025	2028	150 000€ (budget AAP)	150 000€	Dépendra des candidatures

Surveiller et contrôler

Surveiller et contrôler	Les agents commissionnés et assermentés du Parc naturel marin sont habilités à identifier et sanctionner des infractions sur le périmètre du Parc, relevant de différents codes dont le code de l'environnement et le code rural et de la pêche maritime. L'effort de surveillance et les priorités de contrôles du Parc s'inscrivent dans les Plans de Surveillance et de Contrôle de l'Environnement Marin (PSCM) des Directions Interrégionales de la Mer Sud-Atlantique et Nord-Atlantique Manche Ouest, ainsi que dans les priorités police de l'OFB.	En 2026 l'ensemble des agents du service opérations du Parc aura acquis les qualifications leur permettant d'assurer une présence régulière en mer et d'exercer des contrôles de police. Cette montée en compétence des agents permettra une augmentation de l'effort de surveillance par rapport à l'année 2025. Une réflexion sera menée pour affiner les thématiques devant faire l'objet d'une priorité dans les contrôles, et sur les modalités de travail entre les deux services du Parc et avec les autres services de contrôle du territoire.						
-------------------------	---	---	--	--	--	--	--	--



**Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

93 rue de la République
17300 Rochefort
05 46 36 70 51

[parc-marin-gironde-pertuis](#)

Suivez-nous sur notre [page Facebook](#)